



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du : Vendredi 12 décembre 2025

#### CONVOCATION

Date : 5 décembre 2025

Affichée le : 5 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi douze décembre à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

#### Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 29

Votants : 33

Pouvoirs : 3

Absent : 1

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – Mme Virginie GRANTE – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRI – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

#### Absents représentés

M. François DELAIS ..... Pouvoir à Mme Julita SALBERT

M. Loïc LEBALLEUR ..... Pouvoir à M. Joël MOREAU

Mme Sophie ALEXANDRE ..... Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H

#### Absent

M. François RAMPON

**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-12-09

#### OBJET : SUPPRESSION D'EMPLOIS MODIFIANT LE TABLEAU DES EMPLOIS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et notamment ses articles L.542-1 à L.542-24.

Vu le tableau des emplois annexé à la présente délibération.

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 26 novembre 2025.

Considérant que compte-tenu des créations de postes liées au bon fonctionnement des services ainsi que des recrutements ou mobilités intervenus en cours d'année, il apparaît nécessaire de procéder à la mise à jour annuelle du tableau des emplois en supprimant 5 postes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Après avis de la Commission des Finances en date du 2 décembre 2025.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **approuve** la suppression de 5 emplois.
- **adopte** la modification du tableau des emplois, en annexe, comme suit :

Filière	Emplois	Ancienne situation	Nouvelle situation
Hors Filière	Agent de sécurité des écoles à temps non complet (article L.332-8 1)	2	0
Animation	Adjoint d'animation à temps complet	22	21
Technique	Adjoint technique à temps complet (article L.332-12)	2	1
Culturelle	Adjoint du patrimoine à temps complet (article L.352-4)	1	0

- **impute** ces suppressions au chapitre 012.
- **autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes administratifs et documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
  
 Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance  
  
 Julita SALBERT